

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE

MONSIEUR BLAISE COMPAORE,

PRESIDENT DU FASO,

=====

A

**LA CONFERENCE SUR LE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DANS LES PAYS POST-CONFLITS,
COORGANISEE PAR LA FONDATION POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE ET
LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

Tunis, le 24 mars 2010

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Le partage de réflexions sur le renforcement des capacités dans les pays en situation post-conflit, est une importante initiative pour la valorisation des ressources humaines, dimension essentielle du processus de développement du continent africain.

Il m'est particulièrement agréable d'adresser mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Zine El-Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne, pour la disponibilité de son pays à abriter cet important sommet et pour son leadership exemplaire dans la gouvernance politique et économique.

J'exprime également ma gratitude à la Banque africaine de développement, dont la claire vision des enjeux de développement du continent, s'est illustrée par la création de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et qui œuvre depuis deux décennies à la promotion du capital humain et à l'accélération d'une croissance économique soutenue dans les Etats fragiles.

Je salue l'action féconde de la Fondation dans la mobilisation des ressources financières, intellectuelles ainsi que l'appui aux efforts d'analyses et de conception des politiques économiques et sociales.

Quels que soient la qualité et le volume des programmes de développement élaborés, l'impulsion de leur mise en œuvre est d'abord, le fait des capacités et non des programmes eux-mêmes.

L'élimination des déficiences institutionnelles et du déficit de compétences constitue un impératif pour accélérer la croissance et les flux d'aide dans les pays en développement.

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Le renforcement des capacités dans les pays post-conflit reste un véritable challenge.

Il s'agit de pays en phase de stabilisation qui portent des séquelles de la guerre civile et dont les populations ont des besoins spécifiques auxquels il faut répondre.

Le renforcement des capacités est un processus par lequel les acteurs du développement œuvrent à la mise en place d'un environnement social, économique et politique favorable à l'amélioration de leurs aptitudes à assumer avec efficacité et efficience leurs tâches respectives dans la durée.

Il requiert également une volonté politique de haut niveau et l'application d'une méthode de diagnostic impliquant tous les acteurs concernés, qui permettent d'élaborer un programme auquel les partenaires extérieurs peuvent utilement contribuer.

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Dans un contexte de pays post-conflit, le renforcement des capacités, en tant qu'activité transversale, doit s'insérer dans un schéma global de reconstruction et de réhabilitation pour être efficace.

La reconstruction post-conflit est de ce fait un processus complexe et dynamique qui exige pour chaque pays, une approche spécifique.

Dans le contexte africain où de nombreux défis sont à relever, elle nécessite une action collective et des réponses courageuses.

Dans ce sens, il convient d'établir un cadre d'intervention cohérent, associant l'Etat, les populations bénéficiaires et l'ensemble des acteurs intervenant dans le processus.

Ce cadre d'intervention doit être caractérisé par une combinaison judicieuse d'exigences dont les principales portent sur :

- la consolidation de la paix et de la sécurité ;
- le renforcement des capacités de l'Etat à assurer les services requis ;
- l'appui à l'identification des besoins en renforcement des capacités ;
- l'affirmation d'une réelle volonté politique et d'un engagement fort de la part des dirigeants de pays post-conflit;
- la lutte contre la corruption.

**Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;
Mesdames, Messieurs ;**

Bien souvent, les conséquences des conflits s'étendent à de nombreux pays limitrophes.

C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir une vision ainsi qu'une gestion globales et régionales de la période post-conflit.

J'apprécie la contribution de la Facilité mise en place par la Banque africaine de développement, pour le financement des projets et programmes de développement dans les Etats en situation post-crise et encourage la Banque à œuvrer pour :

- la création d'un fonds destiné à assurer le retour des personnels qualifiés ;
- l'accroissement de l'appui financier alloué aux Etats fragiles, pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;
- le soutien continu à la Fondation afin de lui permettre d'étendre son assistance aux pays frontaliers des Etats sortant de conflit.

**Distinguées personnalités ;
Mesdames, Messieurs ;**

L'Afrique doit combler son retard en matière de développement technologique et trouver une réponse efficace à l'insuffisance des capacités institutionnelles et humaines en vue d'assurer une croissance économique soutenue et durable.

Le Burkina Faso s'investit, malgré les nombreuses contraintes, dans la valorisation de ses ressources humaines, par la création de conditions appropriées pour la participation de toutes les composantes de la société à l'œuvre de développement.

Les réflexions menées sur le renforcement des capacités remontent aux années 90, à la suite de l'adoption des programmes d'ajustement structurels.

La création du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales en 2000, avec l'appui de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, rattaché à la Présidence du Faso, qui fournit des appuis spécifiques tant aux secteurs public et privé qu'à la société civile, apparaît comme une solution complémentaire aux actions déjà en cours.

Conformément au projet global de société et à la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, le Gouvernement burkinabè a adopté le 19 février 2010, la politique nationale de renforcement des capacités, cadre fédérateur de toutes les interventions en matière de renforcement des capacités dans notre pays.

Cette politique s'inscrit dans la vision à long terme ou projet global de société dont s'est doté le Burkina Faso à travers l'Etude Nationale Prospective Burkina 2025.

Elle épouse la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, notre référentiel de développement pour la période 2011-2015.

Elle intègre la nécessité du renforcement des capacités au plan institutionnel et socio-professionnel.

La politique nationale de renforcement des capacités vise essentiellement :

- la formulation et la mise en cohérence des différentes politiques de développement et de bonne gouvernance ;
- la coordination des programmes et projets de renforcement des capacités ;
- l'adéquation entre l'offre et la demande d'éducation, et la prise en compte du genre ;
- l'implication effective du secteur privé, comme moteur du développement.

L'adoption de cette politique permettra l'amorce d'une croissance accélérée et d'un développement durable au Burkina Faso.

**Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;
Distinguées personnalités ;**

La résolution des questions liées à la disponibilité, au dynamisme et à l'efficacité des ressources humaines dans notre continent est indispensable pour l'atteinte des objectifs internationaux de développement auxquels nous avons souscrit.

Le cas burkinabè évoqué montre bien la difficulté que l'on peut rencontrer dans la mise en œuvre de la nécessaire action de renforcement des capacités. Ces difficultés sont naturellement plus aigües pour les pays post-conflit. C'est la raison pour laquelle en félicitant la Fondation et la Banque africaine de développement pour la pertinence des actions menées dans notre continent, je souhaite que nos échanges aboutissent à des conclusions permettant de créer des opportunités nouvelles au bénéfice du renforcement des capacités des pays post-conflit pour lesquels notre responsabilité doit être à la fois grande et partagée.

Je vous remercie.